

OBJECTIFS

Sensibiliser les participants au port du harnais et aux risques liés au travail en hauteur.

Respecter les consignes pour travailler en hauteur en toute sécurité.

PUBLIC

Toute personne devant utiliser des E.P.I pour se prémunir contre les risques de chutes de hauteur.

PRÉREQUIS

Être apte médicalement et maîtriser le socle commun de connaissance et de compétences.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques.

Exercices pratiques.

Tests et évaluation finale formation.

Moyens :

- ▶ Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- ▶ Livrets stagiaires
- ▶ Équipements de protection individuelle

ENCADREMENT

Encadrement d'un groupe et animation de la formation par un formateur expert, doté d'une expérience professionnelle de 10 ans.

SUIVI

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

VALIDATION

L'attestation de formation remise aux participants en fin de formation mentionnera la réussite ou l'échec aux évaluations théoriques et pratiques. L'employeur pourra en conséquence délivrer, ou non l'autorisation interne de conduite.

PROGRAMME

Module Théorique :

- ▶ Définition d'un poste de travail en hauteur
- ▶ Réglementation concernant le travail en hauteur
- ▶ Caractéristiques et règles d'utilisation des:
 - Échelles et escabeaux
 - Échafaudages
 - Plateformes élévatrices
- ▶ Équipement de protection individuelle contre les chutes
- ▶ Consignes de sécurité

Module Pratique:

- ▶ Mise en oeuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur
- ▶ Utiliser le port du harnais

Mise en service et exercices de maniabilité.

Pratique à partir de différents scénarios.

Débriefing après chaque exercice pour validation de la pratique au cours de la formation.

EVALUATION

Validation des acquis par évaluation théorique et pratique.

DURÉE

0,5 jour soit 3,5 heures



100% Taux de réussite
98% Taux de satisfaction



Site accessible aux personnes
en situation de handicap